

Prix Adrien Pinard

Le prix Adrien Pinard reconnaît la contribution exceptionnelle d'un de ses membres à l'avancement de la recherche en psychologie au Québec. Le prix est remis à chaque année dans le cadre du congrès annuel de la Société Québécoise de Recherche en Psychologie.

Admissibilité

Tout chercheur ou chercheuse ayant fait une contribution remarquable à l'avancement de la recherche en psychologie au Québec.

Mise en candidature

Les candidatures sont soumises par les directeurs des départements de psychologie des universités du Québec. Le/la président-e de la SQRP fait parvenir une lettre à tous les directeurs au courant de l'automne les invitant à soumettre des candidatures avant une date butoir, habituellement en décembre. Les candidatures soumises seront valides pour trois concours, c'est-à-dire qu'elles seront réévaluées lors des deux années subséquentes si elles ne sont pas retenues la première année.

Évaluation

Le conseil d'administration de la SQRP évalue chaque année les candidatures selon les critères suivants :

1. Qualité du dossier en recherche
 - Bourses et subventions (importance, durée, constance)
 - Productivité scientifique (nombre et importance des publications, portée scientifique)
2. Formation d'étudiants ou de personnel scientifique
 - (Nombre, financement, contribution des étudiants)
3. Rayonnement
 - (Membre de comité, prix et distinctions, transfert de connaissances)
4. Contribution à l'avancement de la psychologie
 - (Organisation de congrès, fonctions au sein d'organismes, autres)